

Vente d'une maison avec plus value par ex mari

Par dunkerque, le 23/12/2013 à 12:18

Mon ex-mari a racheté notre maison lors de notre divorce il y a 4 ans, a-t-il le droit de la revendre si peu de temps après avec une bonne plus value ?

Par pseudozut, le 23/12/2013 à 16:34

cette maison lui appartient, donc il en fait ce qu'il veut, vous n'en êtes plus concernée

j'mets pas de formule de politesse comme vous

Par dunkerque, le 23/12/2013 à 18:05

Désolée, mais j'avais mis un svp et une formule de remerciement qui, apparemment ne se sont pas inscrites. Je ne suis pas une pro de l'ordinateur.

Par dunkerque, le 23/12/2013 à 18:14

Une de mes connaissances qui travaille dans l'immobilier m'a dit qu'il ne pouvait pas vendre cette maison avec une forte plus-value dans les 5 ans qui suivent le divorce. Voilà pourquoi j'ai posé cette question.

MERCI